

CONSEIL MUNICIPAL 20 juin 2022... ce qu'il faut retenir

(Le compte-rendu complet sur www.saulon.fr et sur les panneaux d'affichage)

VERSEMENT DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

Le conseil municipal, décide l'attribution de subventions exceptionnelles pour les associations suivantes :

- 150 € à la Savate Boxe Française de Saulon (organisation des championnats de France)
- 400 € à l'association du BMX (participation aux championnats du monde)

LOTISSEMENT DES LONGS CHAMPS - VENTE DE LA PARCELLE 108 P

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité la cession de la parcelle 108 P, pour la partie lui appartenant, soit 325 m² pour un montant de 45 500 €.

STRATEGIE DEPARTEMENTALE DE L'EAU

Afin d'associer les collectivités à leurs actions, le Département a adopté une charte d'engagement pour une stratégie départementale de l'Eau. L'adhésion à cette charte conditionnera la participation financière du Département aux différents projets portés par les collectivités.

Le conseil municipal accepte d'adhérer à cette charte et s'engage à inscrire toute action dans le cadre de la Stratégie Départementale d'Eau SDE pour bénéficier des concours financiers et des accompagnements du Conseil Départemental de Côte d'Or.

MEDAILLES DU TRAVAIL – REMISE DE CARTES CADEAU

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que 2 agents de la commune doivent recevoir la médaille d'honneur pour 20 ans d'ancienneté. A ce titre, il souhaite remettre une carte cadeau d'une valeur de 300 € à chacun d'eux.

POSE DE BARRIERE RUE DU PETIT ESSART

M. le Maire rappelle la demande de subvention au Conseil Départemental de Côte d'Or pour l'installation de barrières de sécurité sur le site de la zone de loisirs et indique qu'un courrier a été adressé à la communauté de communes pour obtenir son accord afin de pouvoir faire reposer la barrière sur la parcelle n° 190 lui appartenant. Le conseil municipal approuve la pose d'une barrière de sécurité rue du Petit Essart

AIRE TERRESTRE EDUCATIVE

Le Conseil Départemental souhaite mettre en œuvre l'opération « Aire Terrestre Educative » à Saulon-la-Chapelle. Il s'agit d'un dispositif conjoint entre une classe, une mairie et une association d'éducation à l'environnement.

Une classe travaille pendant 3 ans sur un lieu pour l'étudier et mettre en place des actions avec la commune (installation de nichoirs, signalétique, mesures de gestion simples).

La commune de Saulon-la-Chapelle a mis en place ce dispositif en collaboration avec Mme VALAIS, directrice de l'école élémentaire, les élèves de CM1 et l'association Pirouette Cacahuète et a travaillé, notamment sur le lavoir de la rue de la Fontaine.

INFORMATIONS DES ADJOINTS ET CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

M. le Maire informe :

- de la rénovation et du nettoyage du lavoir rue de la Fontaine par les employés municipaux et les pompiers,
- de la réfection des jeux de l'aire de jeux,
- de la réfection de la peinture au sol rue du Moulin au niveau du carrefour des routes de Barges et Fenay,
- d'une réflexion, en lien avec le Conseil Départemental, pour l'amélioration de la circulation de ce carrefour et surtout la réduction de la vitesse,
- du commencement des travaux liés à l'aménagement de la nouvelle classe à l'école élémentaire,
- de la réfection des marches extérieures de l'église qui débiteront sans doute début octobre,
- du démarrage, début juillet, de la construction du city stade qui sera, normalement terminée fin juillet,
- du fleurissement, cette année, avec plusieurs variétés de plantes qui nécessiteront moins d'eau,
- du curage des avaloirs qui aura lieu le 4 juillet.
- de l'enrochement du plan d'eau.

Alain BŒUF, 1^{er} adjoint informe :

- de sa participation à la réunion de la commission déchets,
- de la diffusion du film « La Vie Scolaire » lors du cinéma Plein air organisé le 5 juillet sur la zone de loisirs,
- de la tenue d'un marché artisanal jeudi 14 juillet au plan d'eau.

Nathalie PEDRON, 2^{ème} adjointe, informe

- des effectifs des écoles pour la rentrée de septembre 2022, tout d'abord à l'école élémentaire, il est prévu : 28 CP, 18 CE1, 29 CE2 14 CM1 et 26 CM2, soit un total de 115 élèves, puis à l'école maternelle, sont inscrits : 14 PS, 18 MS, 23 GS, soit un total de 55 élèves,
- de l'envoi de courriers aux personnes de plus de 65 ans afin de les enregistrer sur le registre en mairie pour le plan canicule

Franck COUPECHOUX, 3^{ème} adjoint, informe

- de la situation comptable de la commune au 15 juin qui n'appelle pas de remarques,
- des nouvelles fonctionnalités de l'application Illiwap qui a atteint le seuil des 600 abonnés. L'agenda de la commune est mis à jour et figure également sur le site internet.

ET NOTRE JEUNESSE ALORS ?...

Plusieurs actions pour et avec les jeunes se sont tenues dans la commune récemment

Kermesse de l'école

Belle manifestation samedi 18 juin après-midi pour la kermesse de l'école élémentaire : spectacle, jeux, balade en calèche...

Merci à toutes les personnes qui ont participé à l'organisation : enseignants, parents, employés communaux, bénévoles et bien sûr aux enfants !

Fête du lavoir

Mardi 21 juin, en fin d'après-midi, les élèves de la classe de CM1 ont présenté le travail réalisé autour du lavoir : nichoirs, abris à chauve-souris, aménagements divers... Cette action entre dans le cadre d'aire terrestre éducative, projet porté par l'office de la biodiversité et du conseil départemental et animé par l'association Pirouette Cacahuète.

Merci aux élèves, aux parents, aux élus, aux voisins, aux employés communaux aux sapeurs-pompiers de la commune pour leur participation.

Soirée jeunesse

Le vendredi 1er juillet à l'initiative de Chloé Sorbier, conseillère municipale, les jeunes de la commune ont été conviés à partager un moment de convivialité autour d'un barbecue.

Il leur a été présenté les projets les concernant : **animations du 14 juillet, Festival Rock N'Saul, les Ateliers du Conseil Départemental, ainsi que sur 2023 : soirée 'Boum', sortie de fin d'année...**

Il est encore possible de rejoindre le mouvement : pour les jeunes intéressés : contactez la Mairie.

